



# DOSSIER DE CANDIDATURE

## 2026



Frontignan la Peyrade

## FESTIVAL DU MUSCAT 2026 FRONTIGNAN LA PEYRADE

**Du samedi 18 au dimanche 19 juillet 2026**

Horaires d'ouverture au public :

Samedi 18 juillet : 18h - 23h

Dimanche 19 juillet : 10h - 15h

L'installation se fera pour 2 jours le samedi 18 juillet après-midi.

La désinstallation se fera à partir de 15h le dimanche 19 juillet.

**Date limite de dépôt du dossier de candidature : 12 mai 2026**

**Renseignements auprès du service Festivités au 04 67 18 50 63**

## DEMARCHE ECO-RESPONSABLE :

Tous les évènements de la Ville de Frontignan la Peyrade s'inscrivent dans une démarche éco-responsable et les exposants qui seront sélectionnés devront s'engager à respecter les procédures qui seront mises en place pour l'évènement (tri des déchets, mise en place d'une consigne et de vaisselle réutilisable, interdiction du verre...).

Les places étant limitées, les candidatures seront soumises à l'arbitrage d'une commission municipale, (Composée d'élus et de techniciens). Nous porterons une attention particulière aux candidatures d'artisans et commerçants locaux.

## POSTULER

---

Si vous souhaitez participer à l'édition 2026, vous devrez nous adresser votre dossier de candidature comportant obligatoirement les éléments suivants :

- Une lettre de motivation détaillant votre activité et les produits que vous allez vendre sur le marché ;
- Le formulaire d'identification du candidat dûment complété ;
- Les photographies en couleur de vos produits et de votre stand ;
- Les documents administratifs justifiant votre situation (voir tableau en page 5).

**Attention : tout dossier incomplet ne sera pas instruit**

## TARIF

---

**50€ l'emplacement du samedi 18 (18h à 23h) au dimanche 19 juillet (10h à 15h).**

Ne pas joindre de règlement au dossier.

Facturation à l'issue du festival.

## ENVOYER VOTRE DOSSIER

---

Ces documents (ci-après) sont à retourner par voie postale à l'adresse suivante :

**Mairie de Frontignan  
Hôtel de ville – Service Festivités  
34110 Frontignan**

**Clôture des candidatures le mardi 12 mai 2026**

## ENGAGEMENT

Je soussigné \_\_\_\_\_

- sollicite le droit d'occupation d'un stand dans le cadre du Festival du Muscat, au tarif de 50€ ;
- m'engage à respecter les termes de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ;
- m'engage à participer à cette manifestation dans son intégralité les 18 et 19 juillet 2026 ;
- m'engage à respecter la dimension écoresponsable du festival.

Date \_\_\_\_\_

Signature :

## FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

<b>RESPONSABLE</b>	NOM : .....	
	PRÉNOM : .....	
	Raison sociale : .....	
	N° SIRET : .....	
	Personne(s) habilitée(s) à représenter le titulaire si absent le jour de l'événement :	
	1. NOM / QUALITÉ / TEL : .....	
	2. NOM / QUALITÉ / TEL : .....	
<b>COORDONNÉES</b>	Adresse : .....	
	.....	
	Tel portable : ..... Tel fixe : .....	
	E-mail : .....	
	Site Web : .....	
<b>CATÉGORIE</b>	<input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Commerçant <input type="checkbox"/> Producteur	
<b>EMPLACEMENT</b>	- Linéaire souhaité :	Besoins en électricité :
	- Dimension surface vente (comptoir) :	<input type="checkbox"/> Non
	- Si camion vente, longueur totale, flèche comprise :	<input type="checkbox"/> Oui : Puissance : ..... KW ..... Ampères
	- Si barnum, dimensions :	<input type="checkbox"/> Monophasée <input type="checkbox"/> Triphasée
		Obligatoire : liste du matériel que vous souhaitez brancher :
<b>ACTIVITÉ</b>	Vente alimentation : OUI / NON	Restauration : OUI / NON



## PRODUITS PROPOSÉS / TYPE DE RESTAURATION PROPOSÉE (liste exhaustive)

Produit principal	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale (oui/non)	Revente (oui/non)	Provenance des produits (si fabrication) Localisation fournisseur (si revente)

Nom du ou des produit(s) à annoncer (30 caractères conseillés / 45 max)

.....

Produits secondaires	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale (oui/non)	Revente (oui/non)	Provenance des produits (si fabrication) Localisation fournisseur (si revente)

### BOISSONS PROPOSÉES (préciser softs, boissons alcoolisées, ...)

A noter : « petite licence à emporter » à fournir pour la vente d'alcools des groupes 1 et 3

**Vente d'alcool interdite après 22h**

Produits	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale (oui/non)	Revente (oui/non)	Provenance des produits (si fabrication) Localisation fournisseur (si revente)



## LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

---

### CONCERNE TOUS LES CANDIDATS :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Attestation d'assurance multirisque professionnelle couvrant l'activité ambulante (« foires et marchés »).

### + SELON VOTRE CATÉGORIE :

COMMERÇANT	ARTISAN	PRODUCTEUR
<ul style="list-style-type: none"><li>• Extrait KBIS</li><li>• Photocopie de la carte de commerçant ambulant en cours de validité (<i>sauf pour les professionnels domiciliés à Frontignan la Peyrade</i>)</li><li>• Labels, certifications des produits (<i>le cas échéant</i>)</li></ul> <p><b>Obligation pour tous : Tapis de protection pour sols</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Extrait KBIS</li><li>• Photocopie de la carte d'artisan ambulant en cours de validité (<i>sauf pour les professionnels domiciliés à Frontignan la Peyrade</i>)</li><li>• Labels, certifications des produits (<i>le cas échéant</i>)</li></ul> <p><b>Obligation pour tous : Tapis de protection pour sols</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Extrait KBIS</li><li>• Attestation d'inscription à la MSA de l'année en cours OU attestation de "producteur vendeur" délivrée par la Chambre d'Agriculture</li><li>• Relevé parcellaire d'exploitation de l'année en cours</li><li>• Labels, certifications des produits (<i>le cas échéant</i>)</li></ul> <p><b>Obligation pour tous : Tapis de protection pour sols</b></p>

### + POUR LES EXPOSANTS ALIMENTAIRES :

- Assurance avec mention « intoxication alimentaire »
- Récépissé de la déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale (Cerfa 13984\*03)  
- *Cette déclaration est valide tant qu'il n'y a pas de modification de l'activité*

### + POUR LES ACTIVITÉS DE RESTAURATION RAPIDE ET VENTE À EMPORTER :

(Établissement proposant la vente au comptoir d'aliments et de boissons présentés dans des conditionnements jetables, que l'on peut consommer sur place ou emporter)

- Attestation de formation en matière d'hygiène alimentaire HACCP ou Diplôme de formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration (décret 2011-731 du 24 juin 2011 : <http://www.legifrance.gouv.fr> décret entré en application le 1er octobre 2012) - *Attestation valable sans limite dans le temps*

## + POUR LES ACTIVITÉ APICOLES :

- Récépissé de déclaration Cerfa 13995\*4 : déclaration de détention et d'emplacement de ruches  
> Récépissé à transmettre tous les ans.

## + POUR LE DÉBIT DE BOISSONS (boissons avec alcool du 3eme groupe uniquement) :

- Récépissé de la déclaration Débit de boissons à consommer sur place ou à emporter (Cerfa 11542\*05) -  
> Cette déclaration est valide tant qu'il n'y a pas de modification de l'activité.

## + POUR LES PERSONNES HABILITÉES À REPRÉSENTER LE OU LES TITULAIRES

POUR LES SALARIÉS	POUR LES CONJOINTS COLLABORATEURS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie de la pièce d'identité</li><li>• Photocopie du contrat de travail ou attestation de travail</li><li>• Photocopie du dernier bulletin de salaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie de la pièce d'identité</li><li>• Photocopie de la carte conjoint collaborateur</li></ul> <p style="text-align: center;">Ou</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Photocopie de l'attestation conjoint collaborateur de la Chambre de Commerce ou de la Chambre des métiers et de l'artisanat</li></ul>

## PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies à partir du présent formulaire font l'objet d'un traitement exclusivement destiné à l'organisation et à la mise en œuvre de la mission d'intérêt général de la gestion de la restauration ambulante du Festival du Muscat 2026.

Ces données sont nécessaires à l'instruction de votre demande d'autorisation d'occupation d'un emplacement sur le Festival du Muscat 2026 de la Ville de Frontignan la Peyrade. Dans le cas où votre demande serait acceptée, vos données personnelles pourront être conservées tout au long de la durée de votre autorisation d'occupation, puis un an à compter de la date de fin de votre activité sur le Festival du Muscat 2026. Ces délais passés, ces données ainsi que les documents fournis à l'appui de votre demande et constituant votre dossier d'exposant seront détruits. Dans le cas où votre demande ne serait pas acceptée, vos données personnelles pourront être conservées un an à compter de la date de réception de votre demande. Ce délai passé, ces données et les documents fournis à l'appui de votre demande seront détruits.

Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles et d'en obtenir une copie, ainsi que d'un droit de rectification de données personnelles inexactes. Sous réserve de préciser le motif justifiant la mise en œuvre, vous disposez également d'un droit d'effacement de vos données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation du traitement de celles-ci.

Enfin, vous disposez d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles. Si un tel droit est exercé à l'égard de données indispensables à la gestion du Festival du Muscat 2026, l'exercice de ce droit équivalra au renoncement de votre part à occuper un emplacement sur le Festival du Muscat 2026. Cette demande peut être effectuée à tout moment selon les modalités prévues dans le règlement du marché concerné.

Pour l'exercice de l'ensemble de vos droits ou tout information sur le traitement de données personnelles géré par le service action économique et commerciale de la Ville de Frontignan la Peyrade, vous pouvez contacter soit :

- Directement ce service gestionnaire : Service Festivités – Place de l'Hôtel de Ville – 34110 Frontignan / [accueil@frontignan.fr](mailto:accueil@frontignan.fr) – 04 67 18 54 77

- Le Délégué à la protection des données (DPO) : Mairie de Frontignan – Délégué à la protection des données (DPO) – Hôtel de Ville – 34110 Frontignan / [dpo@frontignan.fr](mailto:dpo@frontignan.fr)

En cas d'exercice d'un ou plusieurs de vos droits, veuillez préciser sur quelles données de traitement votre demande porte et accompagner celle-ci de la copie de votre pièce d'identité.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont vos données personnelles ou vos demandes relatives à ces dernières sont traitées, vous pouvez prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex07 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)